

**SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025 À 17 H**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 10 décembre 2025
3. Adoption du budget 2026 des Territoires non organisés (TNO) de la MRC de La Côte-de-Gaspé
4. Adoption du taux de taxation 2026 des Territoires non organisés (TNO) de la MRC de La Côte-de-Gaspé
5. Période de questions pour le public
6. Fermeture de la séance